

Compte-rendu

Atelier urbain du 11 mai 2016

Présents : Corinne Valls, Maire de Romainville, Jacques Champion, maire-adjoint Aménagement, Patrimoine, Mobilités, Asma Gasri, maire-adjointe Habitat et Hygiène et présidente de Romainville Habitat, Fadela Benrabia, Préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine-Saint-Denis, Emmanuel Person, Atelier Brenac et Gonzalez, Cabinet Cohen Pouillard.



Introduction de Corinne Valls, maire de Romainville

Notre dernière rencontre est déjà loin, mais vous l'avez su à travers les lettres d'informations, le projet avance. Nous attendions ces avancées nécessaires pour vous rencontrer à nouveau.

Le 28 avril nous avons enfin présenté le projet à l'ANRU, Agence Nationale pour le renouvellement urbain et attendons désormais de connaître les modalités précises de participation financière de l'État au projet.

Le projet avance avec les habitants. Permettez moi d'emblée de saluer l'investissement et la qualité du travail réalisé pendant deux ans par les habitants référents, un travail qui se poursuit depuis mars avec le conseil citoyen. Les attentes, entendues lors des précédents ateliers urbains, ont été concrètement intégrées. Des évolutions sur la forme urbaine ont été apportées, à travers une diminution conséquente du nombre de logements, passant de 1 539 logements neufs envisagés à 965 et une diminution des hauteurs. Cela, en garantissant la reconstitution de chaque logement social démoli respectant le principe du 1 pour 1.

Le projet avance aussi avec les commerçants. Epareca travaille en lien étroit avec la ville et nous rencontrons régulièrement les commerçants pour les accompagner non seulement au quotidien mais aussi dans le cadre du futur pôle commercial.

Sur la programmation, nous avons travaillé pour renforcer la présence d'équipements publics structurants et la mixité fonctionnelle : la livraison du pôle éducatif pour la rentrée 2018, regroupant un groupe scolaire et la crèche, une salle multisport qui sera accessible à tous pour la pratique d'activités sportives de loisirs, le Carré 16-25 ans pour accueillir et orienter les jeunes, mais aussi de nombreux commerces et lieux de convivialité.

Cette réunion est donc l'occasion de présenter le plan masse et le phasage affinés, le premier programme mixte de logements situé sur le secteur Vassou qui permettra dès 2018 le relogement de 60 familles, ainsi que le pôle éducatif. Un bâtiment, innovant en terme d'usages, pensés pour ouvrir certains de ses espaces en dehors de heures d'école, répondant aux exigences de la rt2012 – 20%. En terme d'usages, d'architecture et sur les exigences environnementales nous travaillons, et les membres du conseil citoyen doivent y contribuer, à faire du quartier Youri Gagarine un eco-quartier exemplaire, un morceau de ville à vivre pour tous les Romainvillois.

Ces premiers travaux nécessitent le déménagement provisoire de Romainville Habitat dès le 17 mai, l'engagement des démolitions de la friche Vertigo et du siège de l'office. Notre démarche vise à retravailler l'entrée du quartier pour reconstruire entre fin 2016 et 2021 une première tranche comprenant notamment les bâtiments K1 et K2 qui pourraient accueillir le centre de co-working et le carré 16-25 ans, le bâtiment au sud des écoles permettra en rez de chaussée de commencer à réinstaller une partie des commerces et la création d'un socle pour la tour A nous permettra rapidement de restituer l'ensemble commerçant tout en proposant de nouveaux locaux à Romainville Habitat. Cette première tranche, doit permettre en utilisant le foncier le plus rapidement disponible, d'enclencher réellement la restructuration globale du quartier et de minimiser autant que faire se peut les nuisances des chantiers.

Introduction de Mme Fadela Benrabia, Préfète à l'Égalité des Chances

Je tiens à souligner qu'il s'agit de la première réunion publique dans le département qui porte sur un programme de renouvellement urbain. Dans le cadre de la loi Lamy, Romainville a mobilisé ses équipes et mis en place un conseil citoyen. L'objectif de la loi était que les habitants participent à la transformation de leur quartier ce qui permet de garantir que les habitants aient leur mot à dire, qu'ils puissent formuler des propositions. J'ai installé le conseil citoyen de Romainville le 11 mars, je souligne la qualité du travail mené par et avec le conseil citoyen. Toutes les villes et tous les quartiers n'ont pas cette possibilité là parce qu'ils ne partent pas des mêmes réalités: certains quartiers sont inscrits dans la politique de la ville depuis sa création et pourtant les difficultés perdurent. C'est dire la complexité du traitement de certains territoires. Je vois parmi vous une grande diversité de population ce qui est un atout majeur pour faire en

sorte que le quartier soit davantage ouvert sur le monde. Plus globalement, cette ouverture tient à la qualité de la rénovation urbaine et des équipements qui vont être construits mais aussi à la nature des relations entre les habitants, les associations. Enfin, il faut garder à l'esprit que les projets de rénovation urbaine prennent du temps mais vous êtes bien partis pour un projet de qualité qui limite les nuisances sur les populations.

Intervention de Laurent Jen, conseiller citoyen

Nous sommes 23 conseillers citoyens: 20 habitants de la cité, 16 volontaires, pour la plupart issus du groupe d'habitants référents et 2 habitants tirés au sort. Il y a aussi un collègue d'acteurs locaux, il sont au nombre de 6 : deux membres de la CNL, un membre de la CSF, un membre du conseil syndical des fontaines, la restauratrice Chez Virginie (avenue Lénine) et le pharmacien.

Un des premiers objectifs est de créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Pour cela, quand nous aurons un lieu pour nous réunir, nous vous inviterons à nous retrouver et discuter, de vos attentes dans beaucoup de domaines. Ces domaines sont très larges, très variés et recourent tous les domaines de la politique de la ville : école, réussite scolaire, cadre de vie, accès à la culture, santé, prévention, commerces, services publics, tranquillité publique, logement, citoyenneté, jeunesse etc. Un surtout nous préoccupe : la rénovation urbaine.

Nous avons la possibilité de financer de petits projets concertés via la politique de la ville. Pour nous réunir aujourd'hui, c'est un peu difficile mais nous sommes en attente d'avoir d'ici l'automne la maison du projet qui se situera à l'intérieur du quartier Gagarine et permettra de vous recevoir avec les plans, les informations fournies par la Ville et d'échanger sur ce que vous attendez de la modification du quartier. Nous serons acteurs, intermédiaires avec la Ville mais ce ne sont pas nos projets que nous mènerons, ce seront aussi les vôtres.

Intervention de Marie-José Hoffmann, conseillère citoyenne

En juin 2014, nous avons été conviés à devenir acteurs. Nous sommes environ une douzaine de personnes. On se rend à l'école du renouvellement urbain.

Lors de ces échanges, partages, accords, désaccords, on évoque des situations sur notre vie dans le quartier. Il ressort de tous ces moments les aspects importants en lien avec la réhabilitation et l'ouverture du quartier : les espaces extérieurs, le choix de mobilier urbain, l'aménagement d'espaces potentiels de rencontres, l'aménagement du carrefour Lénine Vassou, la circulation, le stationnement, la densité, la hauteur des immeubles, le relogement, le pôle éducatif...

A force de dialogue, sur le projet initialement proposé, puis plus tard sur la maquette directement. Moment de rencontre où nous avons proposé des choix de hauteur selon les différentes situations.

Nous avons œuvré pour la revue à la baisse de la densité du projet. Cette diminution a engendré une réduction de la hauteur des constructions futures.

La somme des ateliers a permis de rendre une première ébauche du travail sur les espaces extérieurs.

Depuis février 2016, nous sommes constitués en conseil citoyen. Cela a permis d' étoffer le groupe de travail. De nouveaux habitants de la cité et des alentours, ainsi que les commerçants, se sont joints pour continuer de travailler. Aujourd'hui nous sommes plus d'une vingtaine de participants.

Dans le courant de l'automne, nous aurons la maison de projet, ce qui nous permettra de nous rapprocher des habitants. Nous sommes tous acteurs, tous ensemble. A tous, à très vite.



Présentation du plan masse ajusté par Emmanuel Person, architecte urbaniste (Atelier Brenac et Gonzalez)



Nous nous étions vu en 2014 pour une présentation de l'évolution du projet Gagarine. Nous avons entendu vos inquiétudes, remarques, réflexions qui ont permis au projet de basculer dans une phase de concertation. Cette phase est indispensable, c'est là où le projet se fait concrètement. Nous travaillons sur un temps long, avons des idées en matière d'aménagement urbain mais vous, vous habitez ici, vous êtes notre meilleure source d'inspiration.

Durant cette année et demi, qu'est-ce qu'il s'est passé ?

Il y a d'abord eu un diagnostic sur les trois tours, celles-ci seront conservées.

Un travail a été mené sur la définition des espaces publics pour permettre le basculement du projet en phase opérationnelle.

Aussi et surtout le travail des habitants référents et du conseil citoyen. C'est important de s'ancrer dans le réel, avec la maquette notamment qui est un outil de travail évolutif. La Ville ne se construit pas du jour au lendemain mais par questionnements successifs. C'est un travail complexe qui demande du temps.

Le cahier des charges des prescriptions urbaines, architecturales, environnementales, paysagères que nous sommes en train de finaliser avec la Ville permettra de garantir des opérations qui soient à la hauteur des ambitions de ce nouveau quartier.

Quelles sont les principales évolutions du projet ?

La question de la densité.

Nous avons un plan masse avec des hauteurs moyennes à R+8, certains bâtiments montaient jusqu'à R+11 pour un nombre de logements total assez important : 1845, ce qui représentait une densité de 192 logements à l'hectare. Aujourd'hui le plan masse a une hauteur moyenne de R+6. Nous avons enlevé quasiment deux étages sur tous les bâtiments voire plus sur certains, un peu moins sur d'autres qui étaient moins hauts ce qui représente une différence de logements de 574 logements (environ un tiers). Cela crée moins de proximité, de vis-à-vis, la lumière circule mieux donc, dans cet objectif d'éco-quartier tout le monde est gagnant.

plan masse novembre 2014





La forme de certains îlots a été travaillée :

- **Les îlots F et G** qui avaient une situation privilégiée, face au parc, ont été travaillé avec des bâtiments en forme de lanière pour permettre des grands vides, de prolonger la trame végétale à l'intérieur du projet mais aussi de libérer des vues pour tous les habitants y compris ceux de la copropriété des Fontaines.
- **L'îlot I** marque l'entrée dans la rambla quand on vient de la base de loisirs et joue un rôle d'ancrage dans le projet. Cet îlot a été retravaillé dans sa forme, nous avons supprimé une émergence pour ne garder que la première permettant de répondre aux problèmes de vis-à-vis soulevés par la copropriété des Fontaines. Ce lot va accueillir deux équipements emblématiques : la salle multisport en rez-de-chaussé dans le prolongement du square et le jardin d'enfant.

Le square va pouvoir fonctionner avec le pôle éducatif à certains horaires, de manière indépendante à d'autres. Il va aussi pouvoir fonctionner avec le pôle sportif.



- **Le lot K** marque l'entrée du quartier Gagarine, il a été **retravaillé complètement en deux lots**. Un premier avec un socle commun et deux parties plus hautes qui intègrent en rez-de-chaussée un **espace de co-working** de 1500m² répartis sur deux niveaux. Un deuxième lot avec un rez-de-chaussée, une structure d'accueil le **carré 16-25**.

Les retours des habitants référents nous ont montré qu'il n'y avait pas besoin d'une réelle continuité de circulation mais l'axe paysager a été conservé.

L'arrivée du pôle éducatif posait la question de la desserte. L'idée est de profiter de la rue des Fontaines et de la prolonger par une voie supplémentaire qui permet une zone de desserte apaisée. Les enfants auront juste à traverser la rambla. Cet espace servira aussi aux bus scolaires et viendra se reconnecter avenue Lénine.

Le statut de la voie A, parallèle à la Rambla et à la rue Paul Doumer.

L'inquiétude était qu'elle devienne une voie de délestage de la rue Paul Doumer et qu'il puisse y avoir des effets d'accélération. Il a été décidé d'étendre la zone piétonne de la rambla à l'arrière du groupe scolaire. **Ce tronçon sera piéton à l'exception des véhicules de sécurité et des livraisons importantes.** Dans le même temps les lots A et B, les lots C et D seront reliés avec les venelles piétonnes qui permettront une desserte résidentielle des logements.

La frange ouest du projet a été repoussée le long de la rue Paul Doumer pour restituer du stationnement aérien : 214m de linéaire en périphérie du quartier.

Un travail a été réalisé pour activer la vie de l'espace public : équipements, sportifs, structures d'accueils, lieux d'agrément, commerces, lieux de travail... Il va y avoir de la vie et cela va favoriser la rencontre, l'échange dans un espace totalement apaisé et sécurisé.

La qualité des logements dans les socles. Des études d'ensoleillement ont été réalisées pour chacun des

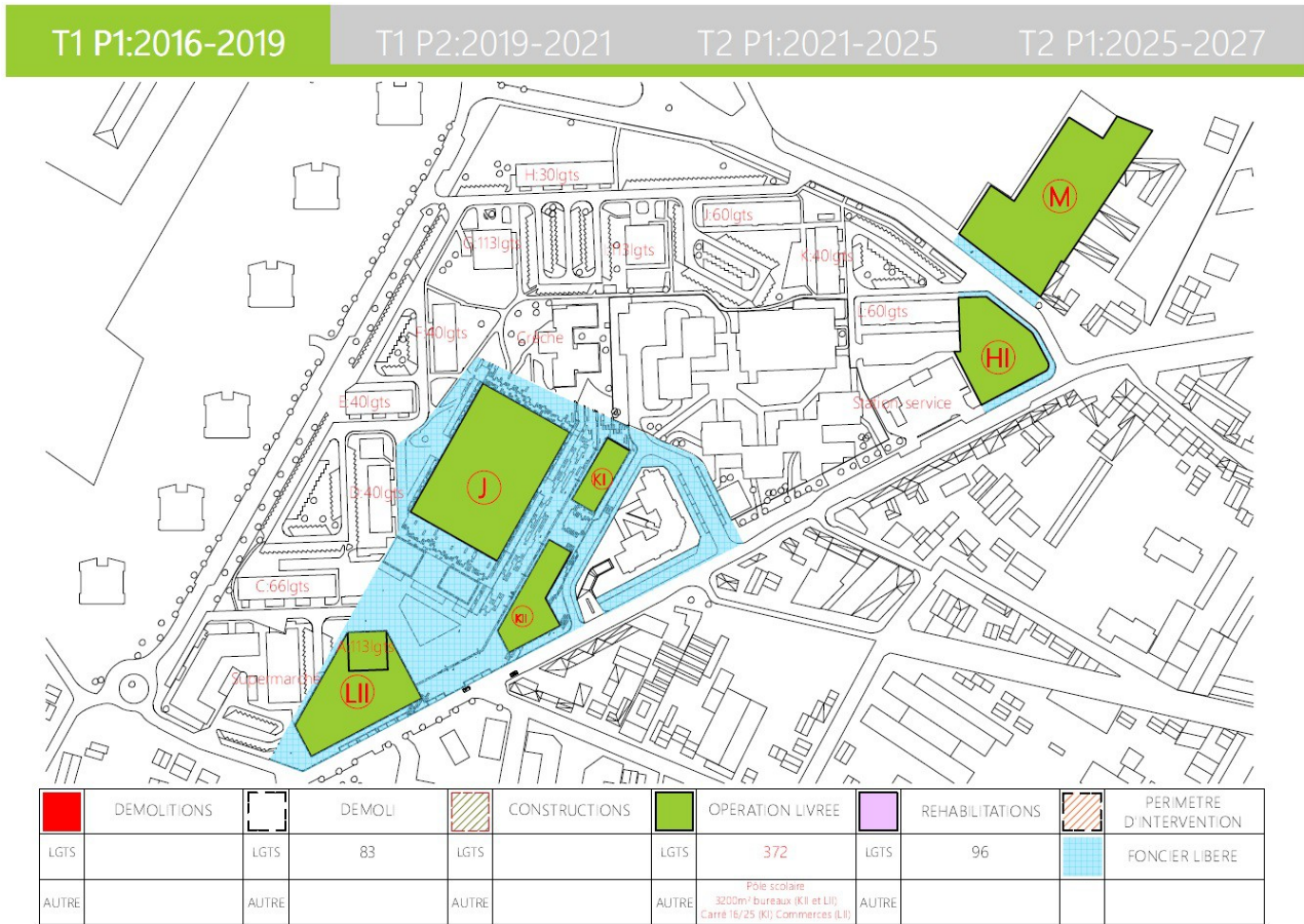
lots. Le fait d'avoir retiré deux étages sur la quasi-totalité des bâtiments facilite l'accès à la lumière. Nous avons aussi élargi l'espace public afin que tous les logements aient un accès équivalent à la lumière. Pour garantir l'intimité des rez-de-chaussée, la totalité des logements en rez-de-chaussée seront surélevés d'un demi niveau par rapport à l'espace public.

Phasage

- Première tranche : 2016-2021

Phase 1 (2016-19) comprend la démolition de la halle Vertigo, de l'école maternelle, du siège de l'OPH, du terrain de basket et le secteur Vassou.

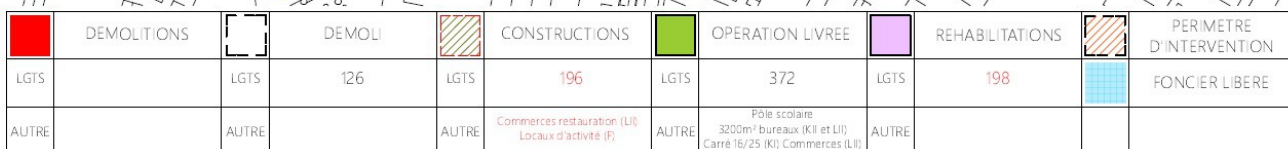
Les chantiers : pôle scolaire, lots K1 et K2, lot H et secteur Vassou, lot L2 (96 logements en réhabilitation). S'achève une fois l'école livrée.



Phase 2 (jusqu'en 2021)

Crèche démolie, Bâtiment H est également démolie, l'intervention sur le bâtiment B

Fin de la phase : la rambla se dessine



Démolition bâtiments J et K et supermarchés
Commerces restitués lots L1 et L2
Restitution lots G et A et réhabilitation de la tour G

9

T1 P1:2016-2019

T1 P2:2019-2021

T2 P1:2021-2025

T2 P1:2025-2027



DEMOLITIONS	DEMOLI	CONSTRUCTIONS	OPERATION LIVREE	REHABILITATIONS	PERMETRE D'INTERVENTION
LGTS	LGTS	LGTS	LGTS	LGTS	FONCIER LIBRE
AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	

T1 P1:2016-2019

T1 P2:2019-2021

T2 P1:2021-2025

T2 P1:2025-2027



DEMOLITIONS	DEMOLI	CONSTRUCTIONS	OPERATION LIVREE	REHABILITATIONS	PERMETRE D'INTERVENTION
LGTS	LGTS	LGTS	LGTS	LGTS	FONCIER LIBRE
AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	AUTRE	

Présentation du programme Vassou

Ce projet est composé à part quasi égale de logements sociaux et de logements en accession répartis dans trois édifices différents :

- Un premier bâtiment (A) vient border la rue Vassou (55 logements pour l'OPH). Il profite de vues latérales sur le parc.
- Un deuxième bâtiment (B), un peu plus étiré. Bâtiment mixte avec du logement en accession mais aussi du logement social.
- De petits bâtiments à basse échelle (R+2) qui viennent habiller les pignons existants sur le site

Sur le bâtiment A en toiture il y a un espace de plus de 300m2 dédié à l'agriculture urbaine.

Face à des maisons, un bâtiment collectif fragmenté : un socle en briques sur lequel viennent se poser des doubles hauteurs avec des effets de petites maisons.

Les espaces extérieurs : pour que les gens s'y sentent bien, il faut qu'il y ait de l'intimité.



Présentation du groupe scolaire par le Cabinet Cohen Pouillard

Le pôle scolaire sera implanté au cœur du quartier. L'entrée de l'école et de la crèche se situeront sur la rambla. Une grande diversité des espaces a été recherchée. Les enfants vont en effet passer une grande partie de leur jeunesse dans cet équipement.

C'est un bâtiment en R+2 dont les toitures occuperont une grande importance puisqu'elles seront occupées par les cours de récréation.

Une partie de l'école pourra s'ouvrir sur le square qui constitue une partie de la cour de l'école élémentaire. Les cours de récréation à l'étage prendront place sur les terrasses.

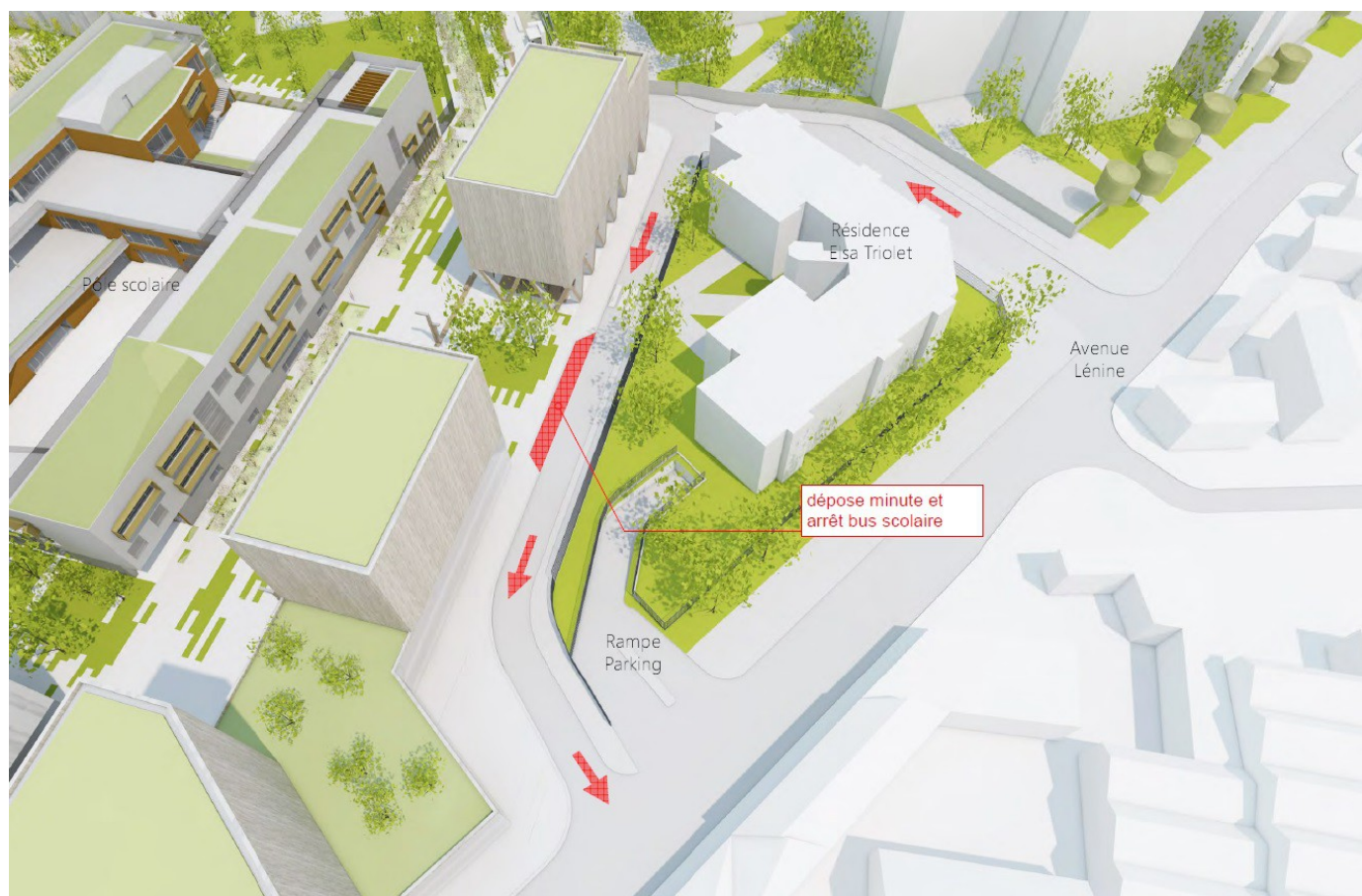
A l'intérieur les matériaux seront différents de celles des façades, revêtues de bois. Un travail sur la lumière naturelle a été mené.

L'école maternelle aura une deuxième cour de récréation sur la plus haute partie du bâtiment. Les sections des petits seront au 1er étage, les sections des plus grands seront plutôt au 2e étage.

Le permis de construire a été déposé. Le démarrage du chantier interviendra cet été pour une ouverture en 2017.

L'OPH travaille sur plusieurs pistes pour trouver un emplacement sur les jeux d'enfants. Plusieurs lieux sont étudiés pour des espaces conviviaux à destination les enfants.





Point sur relogements par Mme Gasri, Présidente de Romainville Habitat

1. Entretien préalable avec la chargée de relogement : définition des souhaits et des besoins de chaque ménage.
2. Constitution et dépôt d'une demande de mutation par chaque locataire.
3. Passage en Commission d'Attribution.
4. Envoi d'une proposition de relogement aux locataires avec le plan du logement
5. Signature d'un bail
6. Réalisation de l'État des lieux du logement
7. Aide au déménagement:

Travail avec des déménageurs qui fournissent les cartons et déménagent les locataires.

Embauche de techniciens par Romainville Habitat pour l'aide à l'installation.

8. Remboursement des frais de changement de compteurs (Electricité, gaz, télécom...) sur fourniture de factures.

Questions :

- S'agissant de la circulation des personnes qui déposeront leurs enfants en voiture, ils vont passer rue des Fontaines. Il y aura plus de circulation qu'à l'heure actuelle. Qu'en sera-t-il concernant la sécurité ?

La rue des Fontaines est actuellement à double sens, elle le restera. Les résidents des Fontaines pourront reprendre leur chemin habituel. Ce sera une dépose minute. Les enfants seront déposés entre les deux bâtiments. Cela se régulera entre parents : dans un sens unique, les gens n'accepteront pas qu'une voiture reste au milieu et bloque celles qui sont derrière.

- Combien y aura-t-il de logements une fois le projet terminé ?

306 réhabilités, 965 construits sur l'emprise même de Gagarine et 127 sur Vassou.

- Chaque appartement aura-t-il une place de parking?

Des dispositions ont été prises pour faire en sorte que sous chaque bâtiment il y ait un parking souterrain, sur un seul niveau. Il a été demandé aux concepteurs qu'ils puissent être éclairés naturellement pour éviter l'effet anxiogène. Cela est rendu possible grâce au surélévement du rez-de-chaussée.

Sur la partie accession c'est une place de stationnement par logement et sur la partie logement social c'est 0,7. C'est la loi. Cela dépend de la typologie du logement : ce n'est pas la même chose pour un studio ou un T5. Tous les locataires n'ont pas de véhicule. Le taux de motorisation sur la ville est de 65%. A Gagarine ce n'est pas différent. Les réseaux de transports seront plus développés, les gens seront moins motorisés.

Sur Cachin, il y avait des véhicules partout sur les espaces extérieurs. Quand on a commencé à résidentialiser, la moitié des véhicules a disparu. Il y avait 900 véhicules, il en reste 500. Des gens de l'extérieur venaient se garer là. Sur Gagarine c'est également le cas. Quand les espaces sont délimités, les gens s'organisent différemment, les gens de l'extérieur ne viennent plus.

On ne s'interdit pas de faire des zones bleues. Ceux qui habitent le quartier, auront un badge pourront se garer pendant sept jours. Les autres seront verbalisés.

- Y-aura-t-il un parking pour les gens dans les tours?

Ce sera prévu d'avoir du stationnement en sous-sol dans les autres bâtiments à côté.

- Si on est locataire d'un studio, où pourra-t-on se garer ?

Il y a du stationnement de surface qui est restitué. En réalité, on a rarement une saturation du stationnement pour le parc social parce qu'on a des taux de vacance liés au taux de motorisation. On arrive toujours soit dans le cadre de l'offre initiale soit dans l'extension en louant des parkings sur les parties en accession à proposer des places de stationnement aux gens qui en ont besoin.

- Les places seront-elles payantes ? Avez-vous défini un prix ?

Comme pour tous les autres parkings dans des résidences de cité aujourd'hui. Aujourd'hui vous n'avez pas de places de parking, vous vous garer comme vous pouvez et où vous pouvez. Au niveau de l'OPH, les tarifs pratiqués seront corrects, comme toujours : entre 50 et 70 euros. Sur Gagarine ce qu'on s'était engagé à faire c'était de regarder pour que le prix soit le plus bas possible. Nous devons réaliser des études, il est trop tôt pour répondre.

- Les parkings seront-ils fermés ?

Oui. Les parkings sous-terrain seront fermés par des barrières, comme à Triolet.

- Les bâtiments qui seront démolis sont des 4 ou 5 pièces. Dans la reconstruction des bâtiments y aura-t-il tout type de logement, du studio au 5 pièces ?

Bien sur, il y aura toute sorte de taille de logements.

- On aura le droit de garder la même superficie ? Comment cela sera à l'intérieur ?

Nous ne sommes pas en capacité de vous répondre aujourd'hui sur la superficie. Par contre, et nous n'y dérogerons pas, il y a un certain nombre de familles qui sont dans des F5, les enfants ont grandi, sont partis et ils se retrouvent à un ou deux dans un F5. Ces personnes n'auront pas un F5. Pour autant, ils n'iront pas dans un studio. Il y aura de la souplesse mais ce sera plus petit.

A superficie égale à ce que vous avez aujourd'hui, vous aurez le même niveau de loyer en charge. Ce sera discuté avec vous, il y aura un lien privilégié entre l'OPH et le locataire. Une chargée de relogement rencontrera chaque famille. Nous essaierons de répondre à vos demandes.

- Comment les nouveaux logements seront-ils chauffés ? Qu'en sera-t-il des accès aux ascenseurs ?

Pour les accès aux ascenseurs il existe des obligations de normes. Il n'y aura pas de demi-étage comme il y a actuellement, ce sera un accès directement au pallier.

Sur le chauffage, nous sommes incapables de vous dire aujourd'hui si ce sera du gaz ou de l'EDF. On n'en est pas à ce stade. Demain les futurs bâtiments seront isolés de manière différente. Aujourd'hui il y a un problème d'isolation réel. En termes de facture ce ne sera pas la même chose. Les normes environnementales sont aussi faites pour réduire vos factures.

- Comment seront répartis logement en accession et logements sociaux ? Y aura-t-il une mixité ?

Il y aura une mixité au niveau de l'îlot. Chaque îlot sera composé pour une partie de logement social. Le « vivre ensemble » passe par cela.

- Les logements en accession : comment les personnes peuvent-elles présenter un dossier ? Cela permettrait à des jeunes couples et à des célibataires de devenir propriétaires

Nous ne sommes pas à la phase de commercialisation. S'il y a des locataires qui souhaitent acquérir, il faut qu'ils se fassent connaître dans les meilleurs délais auprès de l'office puisqu'il a été prévu d'avoir des logements accessibles en location-accession à des taux privilégiés. L'OPH crée un fichier avec tous les gens qui sont intéressés et quand des projets seront commercialisés les personnes seront contactées. Le taux de TVA sera un taux réduit à 5,5%.

- Un certain nombre d'emplois seront-ils réservés aux Romainvillois ?

Oui, des clauses d'insertion seront systématiquement intégrées dans les marchés publics comme cela a été fait pour le prolongement de la ligne 11.

- Concernant la construction du pôle éducatif, il est regrettable que les parents d'élèves et les locataires n'aient pas été consultés en amont. L'information de la démolition de l'école maternelle n'a été donnée aux parents que début mars. L'accueil des enfants pendant un an à l'école Cachin n'est pas sans poser des problèmes aux parents : trajet, horaires, restauration, surcharge du réfectoire... Autant de questions qui auraient pu être discutées avec les parents depuis janvier.

Au départ il était prévu de phaser la reconstruction de l'école sans toucher, dans un premier temps, à la maternelle existante. Cela aurait été invivable pour les enfants et les équipes éducatives. Un travail a été mené avec les directeurs d'école, les directions nationales d'inspecteurs avant même d'avoir vu les parents. Quand on a reconstruit Peri-PVC on s'est retrouvé quasiment dans la même situation. Tout a très bien fonctionné.

La demande d'un certain nombre de parents et des équipes enseignantes était de modifier les horaires pour que avec Cachin ça se fasse. Il y a eu une consultation de l'ensemble des parents et la majorité des parents sont d'accord pour avancer d'un quart d'heure. Pour la restauration scolaire, ils termineront un quart d'heure plus tôt et seront dans les restaurants scolaires un quart d'heure plus tôt. Il y aura des places en plus dans le réfectoire. Il y a des écoles maternelles dans cette ville où il y a deux services et cela fonctionne très bien.